

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026\_02\_01-DE



OFFICE DE TOURISME  
Quai Cyrano Bergerac  
1 rue des Récollets  
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11  
Portable : 06 07 69 38 61

Comité de direction  
**QUAI CYRANO**  
**OFFICE DE TOURISME**  
**BERGERAC**  
**Avis des délibérations**

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6  
Suppléants : 1  
Pouvoirs : 3  
Votants : 10

Séance du : 26/02/2026  
Date de convocation : 10/02/2026

**TITULAIRES PRESENTS:** Mme Laurence Rouan, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,  
**SUPPLEANTS PRESENTS :** M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud, M Joris Boudouin,  
**EXCUSE(ES):** Mme Michelle Dorange, M Frédéric Delmares, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeois, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

**Secrétaire de séance :** Mme Laurence Rouan

n°2026\_02\_01

OBJET:

**Délibération  
N°01  
Affectation  
provisoire des  
résultats de  
l'EPIC**

Vu les articles L. 2221-5 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les dispositions de l'instruction comptable M 4 (services publics locaux à caractère industriel et commercial),

Vu l'article R.133-15 du Code du tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC,

Les résultats sont affectés par le Comité de Direction après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Toutefois, les résultats peuvent être estimés avant l'adoption du Compte Financier Unique.

Ainsi, le Comité de Direction peut, au titre de l'exercice clos et avant adoption de son Compte Financier Unique procéder à la reprise anticipée des résultats.

Les déficits et excédents de fonctionnement ainsi que le besoin de financement de la section d'investissement ou, le cas échéant, l'excédent de la section d'investissement font aussi l'objet d'une reprise.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 clôturé en fonctionnement de -52 238.89 €, et la section d'investissement présente un résultat excédentaire de +33 276.79 €.

	Budget Principal EPIC
Résultat de l'exercice 2025	-52 238.89 €
Résultat antérieur reporté	106 074.96 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>53 836.07 €</b>
Résultat d'investissement 2025	33 276.79 €
Résultat d'investissement reporté	-63 079.52 €
Solde des restes à réaliser 2025	0.00 €
<b>Besoin de financement de la section</b>	<b>-29 802.73 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté 2026</b>	<b>24 033.34 €</b>

Dans ce cadre, il est proposé de reprendre le résultat de fonctionnement de l'année 2025, de 53 836.07 € :

En réserve au compte 1068 (recettes) de la section d'investissement du budget 2026 pour 29 802.73 €

Et en section de fonctionnement au compte 002 (recettes) pour 24 033.34 €

Et de reprendre le déficit d'investissement reporté de -29 802.73 € au compte 001 (dépenses).

La délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 04/03/2026

ID : 024-984303834-20260226-2026\_02\_01-DE



Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne  
Le mardi 03/03/2026

**EPIC QUAI CYRANO**  
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC  
Tél : 05 53 57 03 11  
N° Siret : 984 303 834 00019

La directrice de l'EPIC  
Mme Marion CORNILLE

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.  
Bergerac,  
Le mardi 03/02/2026

Le Président,  
M. Pascal PREVOT